

Edito

Simone de Beauvoir nous avait pourtant alertés : « le fléau de l'humanité n'est pas l'ignorance mais le refus de savoir ». Abreuvée par la logorrhée hypnotique de la sphère médiatico-politique contemporaine, résurgence même plus feinte de la volonté de la classe bourgeoise capitaliste, notre intelligence est mise à rude épreuve. D'un côté un discours alarmo-rassuriste constitué d'injonctions culpabilisantes visant à modifier individuellement nos comportements tout en communiquant sur des décisions politiques peinant à cacher le green-washing dont elles sont empreintes ; de l'autre, des urgences sociales et écologiques plus prégnantes que jamais.

Dans ce contexte, nos responsabilités sont tout à la fois individuelles et collectives. Individuelles, car il nous revient, en tant que travailleuses et citoyennes, travailleurs et citoyens, d'œuvrer à l'émergence des espaces du débat démocratique, d'y prendre part, de le faire advenir et le faire vivre. Collectivement, car c'est dans le respect de toutes et tous, dans la diversité des points de vue, que des solutions pérennes, pacifiques, car réellement démocratiques, émergeront.

Au travail, cet espace, c'est un syndicalisme qui contribue à sortir de ces impasses dans lequel le capitalisme nous plonge. Ensemble, reprenons confiance en notre pouvoir de décision. Adhérons à la CGT, participons à la vie syndicale, soyons actrices et acteurs des luttes et mobilisations !

Et si enfin, on regardait vers le haut ?

Egalité salariale

Depuis le 4 novembre dernier à 9h10, les françaises travaillent gratuitement. En effet, en France le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes de 15,8 %. Malgré la législation et les beaux discours, nous nous situons en dessous de la moyenne européenne (13%).

Selon une étude d'Eurostat (organisme européen de statistique), en 2021 les salaires des Françaises étaient inférieurs de 16,5 %. En un an, la différence a été réduite de 0,7 % seulement. A ce rythme, l'égalité serait atteinte en 2044.

Patience et courage, plus que 22 ans.



Ces mots qui dérangent

On se souvient que le ministère de l'Education Nationale, avait inventé le «référentiel bondissant» pour désigner ce que le commun des mortels nomme ballon. C'était amusant et un peu ridicule.

Depuis, la Macronie a repris le concept, et relégué au rang de «gros mots» les termes tels que pauvre ou pauvreté. Et là, c'est cynique et plus du tout amusant.

Dans une interview, la ministre de la Transition Énergétique parle de population en «sobriété contrainte», plus «classe» sans doute !

On a aussi entendu «les invisibles», «les plus éprouvés» ou encore «les plus démunis». Nul doute qu'ils en seront flattés... les pauvres !

Camoufler une vérité qui dérange, c'est tout un art ! Et au fait, un chat, faudra-t-il désormais l'appeler «entité miaulante à quatre pattes» ?

**LE DIALOGUE SELON
GABRIEL ATTAL**





Pourquoi voter en décembre

La CGT porte des revendications pour améliorer nos emplois, nos conditions de travail, nos salaires, nos retraites et la qualité du service rendu au public.

- Augmenter les salaires :

Ça urge ! Blocage depuis des années du point d'indice, augmentation dérisoire en juillet, une inflation galopante, chacun peut faire ses comptes.

- Réduire le temps de travail :

La CGT milite pour la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures. C'est une

évidence quand on la rapporte à la progression de la souffrance au travail, qui conduit de plus en plus au «burn-out». Face à 6 millions de chômeurs, des emplois précaires, des temps partiels imposés en grand nombre, pour augmenter le nombre d'emplois privés ou publics, une solution :

La réduction du temps de travail sans baisse de salaire.

Des expériences sont déjà menées en Espagne , en Islande, au Royaume-Uni, qui permettent de concilier vie professionnelle, parentalité et loisirs.

- Réimplanter les services de proximité

Le développement des réformes territoriales depuis des décennies, impacte aussi notre ministère, et on assiste à la multiplication des services low-cost

- Repenser le télétravail :

Le travail doit être équitablement réparti entre agents en télétravail et en présentiel, et développé sur la base du volontariat.

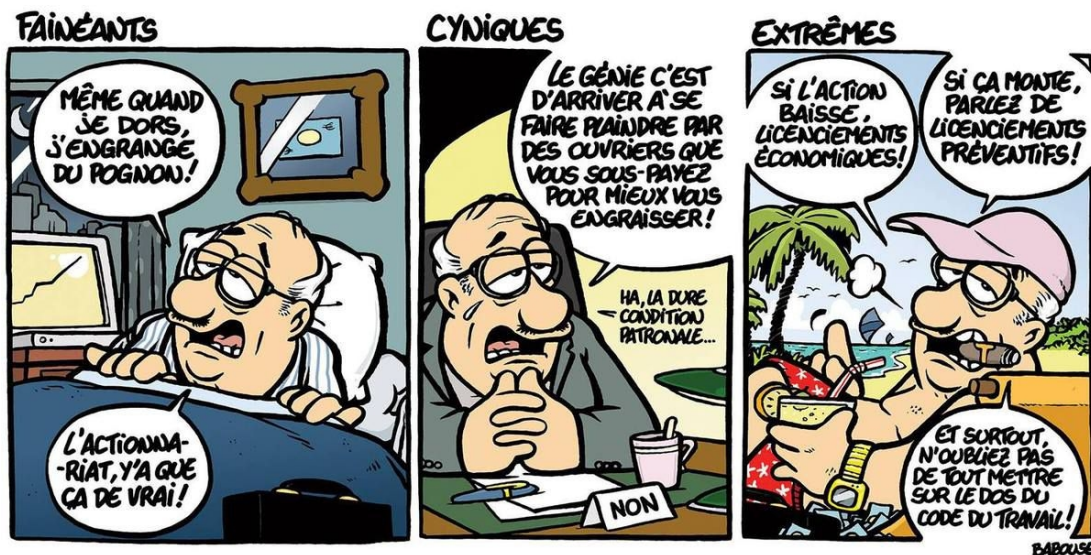
Sa mise en place nécessite des moyens supplémentaires en termes de locaux, de matériel et de prise en charge des frais.

- Garantir les conditions de travail :

Leur dégradation, nous la subissons tous les jours.

Pour toutes ces raisons, exprimez-vous, défendez-vous, du 1^{er} au 8 décembre, votez aux élections professionnelles :

VOTEZ CGT



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
 Service : N° de tél :
 Grade : Echelon :
 Temps partiel % : OUI NON